

Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin d'Information

====NOVEMBRE/DECEMBRE 2005 N°446====



**Interprétation de la Marseillaise par
les enfants de l'école et la chorale lors de la
Cérémonie du 11 novembre 2005**

Dépôt légal : 328/820 Imprimerie : Mairie de Thiaville

LES VŒUX DU MAIRE

Chers amis, chers concitoyens,

L'année 2005 s'estompe, la nouvelle, celle de 2006, devrait être, et c'est mon souhait, plus fertile, plus sympathique.

Le bilan pour notre communauté est quand même mitigé. Si la sécheresse tant appréhendée avec son train de mesures préventives ne s'est pas déclarée, par contre d'autres événements, pas toujours à la hauteur de notre humanité, se sont développés.

L'information rapide, complétée par un brassage médiatique commercial des événements les plus malheureux par les médias en quête de sensationnel, y sont pour quelque chose. Il est vrai que nous devons savoir ce qui se passe sur notre planète, que nous avons soif de nouvelles des autres, que cet intérêt montre aussi un resserrement des liens avec les peuples de cette terre. Par exemple, les inondations catastrophiques au sud de l'Amérique du Nord et les tremblements (dont nous connaissons maintenant dans une faible mesure les effets) sur les continents voisins ne sont pas des facteurs positifs pour nous amener une meilleure dose d'optimisme.

Nous pensons au réchauffement de la planète, à ce qui doit être fait déjà par nous pour freiner, voir stopper ce processus dégradant pour l'avenir de nos enfants. Hélas, nous sommes encore dépendants des agissements innombrables érigés en systèmes étatiques pour les plus riches ou en voie de le devenir.

Ajouter à ce constat : la menace de la grippe aviaire, l'Europe du n'importe quoi, le borbier Irakien, la montée de l'islamisme radical, les violences urbaines, etc ... La coupe est pleine !

Alors relevons la tête, attelons nous de plus belle à la tâche pour vivre et affirmer notre volonté de maîtriser notre destin, de faire valoir notre ambition de rester des femmes et des hommes libres que les difficultés rendent plus forts, afin de pouvoir tendre la main et aller, malgré les embûches, en comblant les attentes, vers une société plus proche de notre idéal.

Quant la pression fiscale augmente, disons-nous que cela doit pouvoir s'arranger en supprimant les structures « administratives » inadéquates.

Quant nous voyons arriver les gens du voyage sur la zone industrielle, au lieu d'investisseurs, disons-nous que la reprise finira bien par s'annoncer dans un territoire où la mutation des savoirs faire est une nouvelle chance.

Que nous soyons croyants ou non, pensons à ce Pape qui nous a quittés et qui nous a montré l'une des voies des vraies valeurs, rassemblant pendant plusieurs jours mémorables des gens si différents unis dans une grande ferveur et remplis d'Espoir dans le lendemain.

Notre petit groupe social s'est honoré de la visite de Monseigneur Papin, évêque du diocèse. Les mariages célébrés tant à l'Eglise que dans notre Maison de la République n'ont jamais été aussi nombreux : une preuve que des familles naissent, montrant à la face de tous un choix, leur confiance dans une société qu'il faut étayer et où chacun doit se sentir responsable de sa saine évolution.

Notre travail, nos efforts, ne peuvent qu'être récompensés. Chacun à sa place, en faisant taire tout égoïsme, en agissant fraternellement, est un élément d'une force qui est capable de faire bouger favorablement les choses. Ayons confiance !

En tout cas, vous pouvez croire en ma volonté de mener au mieux de vos intérêts la municipalité et croyez à tout l'attachement que j'ai à prendre en compte le souci de chacun d'entre vous.

De tout cœur, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2006, accompagnés de mes souhaits les plus sincères pour vos proches, vos amis et à tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Michel GEORGES



1- Echange de parcelles forestières

Dans le cadre d'un aménagement forestier, il est procédé à l'échange d'une parcelle communale boisée de 19 ares 50 avec celle enclavée appartenant à Monsieur Gilbert DIVOUX d'une surface de 13 ares 50.

2- Nettoyage en forêt

Suite aux diverses demandes émanant d'habitants désireux d'effectuer du bois de chauffage sous forme de nettoyage dans les parcelles communales, le Conseil adopte la ligne de conduite suivante :

- Possibilité pour les personnes ayant signé un contrat d'ébrancheur l'hiver dernier de terminer le nettoyage dans la parcelle qui leur avait été attribuée en souscrivant un nouveau contrat spécifique et moyennant la somme de 15€24.
- Possibilité pour la commission des forêts de mettre en place des nouveaux cessionnaires Thiavillois uniquement et suivant les directives techniques de l'O.N.F.

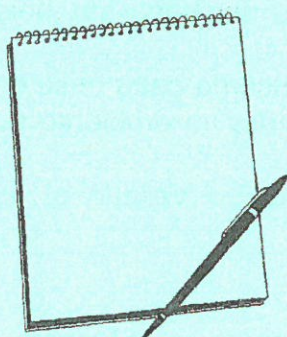
Les modalités pratiques et financières seront soumises à l'approbation du Conseil municipal



3- Demandes de subventions

En complément des dossiers de subvention déjà adressés au Conseil Général, il est demandé à l'Etat au titre de la DGE (Dotation Globale d'Equipement) une subvention pour les deux projets d'investissement dont l'exécution est envisagée en 2006 et qui sont :

- le local archives,
- le chauffage central du bâtiment de la mairie.



4- Subventions à verser pour le contrat temps libre

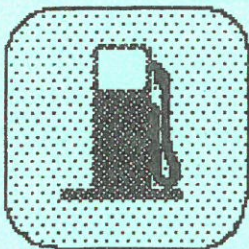
La somme de 2.800€ a été inscrite au budget primitif et sera ventilée de la manière suivante en tant que subvention aux associations ayant contracté un contrat temps libre :

- 420€ à 3C2M pour l'initiation à l'informatique,
- 1.330€ à Jeunesse Loisirs pour une formation BAFA et des ateliers récréatifs,
- 140€ aux Amis de l'Ecole pour le projet FLANEE,
- 630€ à RCM : initiation au matériel radio, jeux en réseau, initiation à la pratique musicale,
- 280€ au Foyer Rural de Lachapelle : initiation à la pratique de danses.



5- Frais de stage

Mickaël GEORGES, emploi jeune, souhaite suivre une préparation aux concours et examens de la filière technique prévue par la Délégation Lorraine de la Fonction Publique Territoriale à Nancy.

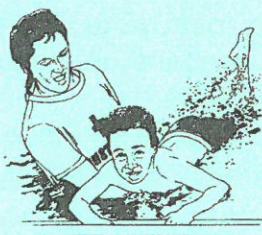


Cette formation est prévue en 28 jours avec une participation financière de la collectivité et une prise en charge de 50% par le Fond Social Européen.

Il est décidé qu'une somme forfaitaire de 15€ par journée de formation lui sera versée au titre d'indemnité de stage. Les journées se déroulant une fois par semaine à Nancy entraînent des frais conséquents en carburant auto.

6- Modification de l'aménagement forestier

La tempête de 1999 ayant endommagé un grand nombre de parcelles dont le martelage n'est plus envisageable, il est décidé la suppression des coupes prévues initialement en 2006 dans les parcelles 32 et 35 dans l'attente d'un nouvel aménagement.



7- Surcoût piscine

Le surcoût piscine résultant de la majoration du ticket d'entrée par la ville de Baccarat est pris en compte par la commune, ce qui représente une somme de 28€ pour le mois de Juin 2005.

8- Maintien de la « Voie Sacrée » dans le réseau des Routes Nationales

A la demande de la ville de Verdun et au vu des arguments énumérés par Monsieur le Maire et le Conseil de ladite ville, le Conseil Municipal de Thierville-sur-Meurthe approuve et se joint à ses collègues de Verdun pour les soutenir :

- dans leur démarche patriotique quant au maintien en voie nationale de la Voie Sacrée,
- dans leur émotion de voir une remise en cause de cette prise en compte nationale d'une route mémoire qui est un emblème du sacrifice consenti par toute une nation.

La délibération sera communiquée à la ville de Verdun et au Président de la République.

9- Mise à disposition d'un local privé

Une convention est passée entre la Commune et Monsieur Georges SOLINSKI qui accepte de mettre gracieusement une grange à disposition afin que la commune y entrepose du matériel.

10- Agrandissement du cimetière

Le choix est fait de confier à la SARL MANGEOLLE (suivant les offres reçues) l'agrandissement du cimetière. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.

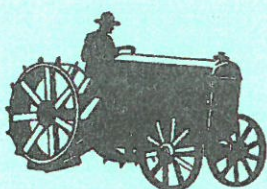
Il sera examiné ultérieurement les propositions de réfection de l'ancien mur.

ECHO DU CONSEIL DU 18/11/2005

1- Adjudication des travaux connexes Thierville-Lachapelle

La commission d'appel d'offres réunie le 25 octobre a examiné plusieurs propositions. Le choix s'est porté sur la société Mayer et Fils de JOUY-AUX-ARCHES qui exécutera les travaux connexes pour un montant de 68.507,98 € H.T.





2- Acquisition d'un tracteur

Après recherches, un engin a été trouvé auprès de M. GROSDÉMANGE de PROVENCHERES-SUR-FAVE. Il s'agit d'un tracteur LANDINI d'occasion, type 7880 à 4 roues motrices et cabine. Une lame de déneigement neuve d'une largeur de 2m70 sera montée par le vendeur. Le coût total remis s'élève à 8.500 €.



3- Bois de chauffage

Le Conseil décide, après consultation de l'OFFICE National des Forêts, d'autoriser le martelage de gaulis ou perchis en parcelle 19. Ce bois attribué à des cessionnaires Thiavillois sera facturé à 1€ H.T. après recettage par l'agent forestier.

4- Lutte curative contre les scolytes

Une convention est signée avec l'ONF pour encadrer le financement de la lutte curative contre les scolytes. Une subvention à la commune à la hauteur de 80% est affectée pour cet objectif.



5- Subvention à la coopérative scolaire de l'école de Thiaville

Une sortie découverte de l'école est programmée en 2006. Celle-ci aura lieu à la Combelle (Secteur de Pexonne).

Une subvention de 500 € qui sera supportée par le budget communal 2006 est votée. Cette somme vient en appui du financement commun avec Lachapelle, les Amis de l'Ecole, la coopérative et bien sûr les parents.

LA VIE DU VILLAGE

Nouvelle habitante :

Madame Jacqueline DELAITRE au 2, rue de Bellevue
Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.



Décès :

Madame Christiane PERRY s'est éteinte le 21 novembre à Lunéville.
A sa famille dans la peine, nous adressons nos sincères condoléances.

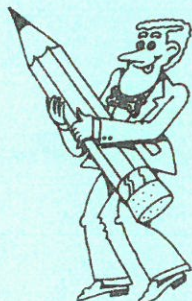
LISTE ELECTORALE

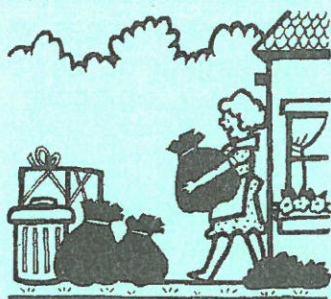
L'inscription sur la liste électorale est à faire avant le 31 décembre 2005.

DEPOT VERT

Je croyais m'être exprimé avec assez de clarté et avec des mots simples sur ce sujet dans le précédent ENTRE-NOUS.

Peut-être n'est-il pas lu par quelques uns ? Ou alors ...





Nous avons maintenant la chance de posséder une déchetterie communautaire pour accueillir, entre autres, nos déchets verts, très nombreux dans un village. Mais pour la plupart d'entre nous, nous avons aussi un « pourrissoir » au fond du jardin, ou au coin du terrain, alors continuons à l'utiliser ! Mis à part quelques déchets acides, mais parfois utiles pour éviter la propagation de la végétation, comme les écorces, évitons ainsi l'emploi dans certains cas de désherbants.

L'ex dépôt est grillagé, une pancarte rappelle l'interdit, et nos employés communaux procèdent à l'évacuation et à l'élimination des déchets.

Pourquoi une évacuation me direz-vous ? Et bien un simple constat, s'il peut vous éclairer sur les pratiques anciennes très pénalisantes : il n'est pas rare de constater que des indécents viennent tout bonnement vider la remorque avec d'autres déchets qui eux ne sont pas vraiment verts, dissimulés sous une couche de verdure. Il faut apprécier.

Je sais qu'il est contrariant d'être obligé de devoir consacrer presque 10 minutes à un trajet alors que nous avons un terrain disponible à 3 minutes de là. Mais de grâce, comme je l'ai entendu, que celui ou celle qui n'a jamais possédé de remorque, et parfois même de voiture, n'évoque pas un argument de distance.

N'empêche que dans un cas extrême de personnes isolées, handicapées, il n'est pas interdit de faire preuve de solidarité. Quant aux prestataires à qui il faut s'en remettre quand le temps hélas a fait son œuvre, il est évident que l'évacuation d'une coupe fait partie intégrante du service rémunéré.

Nous ne pouvons, ensemble, continuer à admettre que ce soit les gens honnêtes qui payent l'indécatesse des quelques uns qui font preuve d'incivilité.

Le Maire



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Il sera procédé au relevé des compteurs d'eau d'ici la fin du mois de décembre.

Merci de bien vouloir faciliter l'accès au compteur.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

03 décembre : Saint Nicolas (Association Familiale) dans les rues du village

03 décembre : Téléthon (RCM) au Foyer Rural

16 décembre : Marché de Noël (Ecole) place de la mairie

07 janvier : Vœux du maire (Municipalité) à la Grande Salle

22 janvier : Choucroute (Club de l'Amitié) à la M.P.T. de Lachapelle



REMERCIEMENTS

Suite au décès brutal de Madame Christiane PERRY, ses deux filles Anne-Marie et Christiane remercient vivement toutes les personnes qui ont manifesté leur soutien par leurs fleurs ou leur présence.



ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

Familles Rurales Services

L'Association Intermédiaire F.R.S. a pour objet social de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par la mise en place d'actions de proximité.

L'association est conventionnée par la Direction Départementale du Travail pour mettre à la disposition des particuliers, des associations, des communes et des entreprises, des salariés compétents dans les domaines suivants : espaces verts, jardinage, entretien (bureaux, maisons, mairies, écoles...), bricolages, manutention...

F.R.S. est l'employeur des salariés, à ce titre, l'association se charge de toutes les déclarations administratives.

Dans le cadre des emplois familiaux, les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts soit 50% des sommes engagées (annuelles dans la limite de 12.000 euros)

Pour toute information contacter : Virginie DAUDEY
Permanence les lundi et mercredi à Blâmont : 4 rue du 18 novembre (Tel/Fax : 03.83.42.39.63)
Permanence les mardi et jeudi à Baccarat : 35, rue de la Division Leclerc (Tel/Fax : 03.83.75.43.92)



Représentants des Parents d'élèves

Liste des représentants des parents d'élèves élus au conseil décole du 15 octobre 2005 :

THOMAS Antoinette

CORAZZA Brigitte

GUIZOT Marie-Jeanne

VASILJEVIC Isabelle

CALAIS Isabelle

JACQUEL Fabien

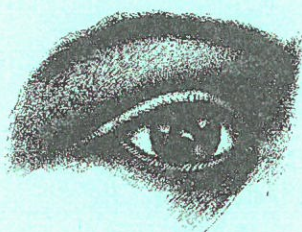


CLIN D'ŒIL

☺ J'ai toujours voté comme il fallait c'est-à-dire pour celui qui a été élu.

☺ On ne vous demande pas de faire grand chose sauf d'en faire beaucoup.

☺ Oui monsieur le maire vous êtes responsable des cacas de chien dans les rues même si ce n'est pas vous qui les faites personnellement.





Et bien ça y est ! **SAINT NICOLAS** sera bientôt parmi nous.

Il sera présent sur la place du village de **LACHAPELLE** vers **18 heures le samedi 3 décembre 2005.**

Ensuite, à bord de son char, il se dirigera vers **THIAVILLE SUR MEURTHER** en sillonnant quelques rues afin de se rendre sur la place vers **19 heures.**

**Venez vite le rejoindre, petits et grands,
le samedi 3 décembre 2005,
il vous attend.**

A bientôt !



*A partir du 1^{er} décembre,
l'école de Thiaville mettra en
vente des cartes de vœux et
des calendriers afin de
financer sa classe de
découverte.*

*N'hésitez pas à venir vous
en procurer à l'école (à 16
heures) ou lors du marché de
Noël du vendredi 16
décembre*

Vendredi 2 Décembre

20h

40h POUR LE TELETHON



Emission en PUBLIC et en DIRECT sur

RCM

97.6 FM

Au Foyer rural de Thiaville/Meurthe

VENDREDI *

20h Soirée musicale:
 La Guériotte (Chorale)
 Charly Chopat (Variété)
 Christophe Montegu (Techno)

SAMEDI *

9h Emission scientifique
 11h L'histoire du Téléthon
 14h Le Téléthon à Raon
 20h Soirée musicale:
 Nos Voix Nos Guitares
 Anais (Variété)
 Les Pifucks (Rock)
 Zhoe (Hard Rock)

DIMANCHE *

7h Musette
 9h Bilan local et national
 en présence de toute
 l'équipe RCM

Programme et infos sur www.rcm.fr.st et par téléphone au **03.83.71.42.08**



CRISTAL FLORE
 accarat

LA FIESTA
 Son Lumiere
 Saint Dié

Commune de
 Thiaville Meurthe



CAUSONS-EN!
 Tout en musique 100% Vosgien